

COMMUNIQUE DE PRESSE

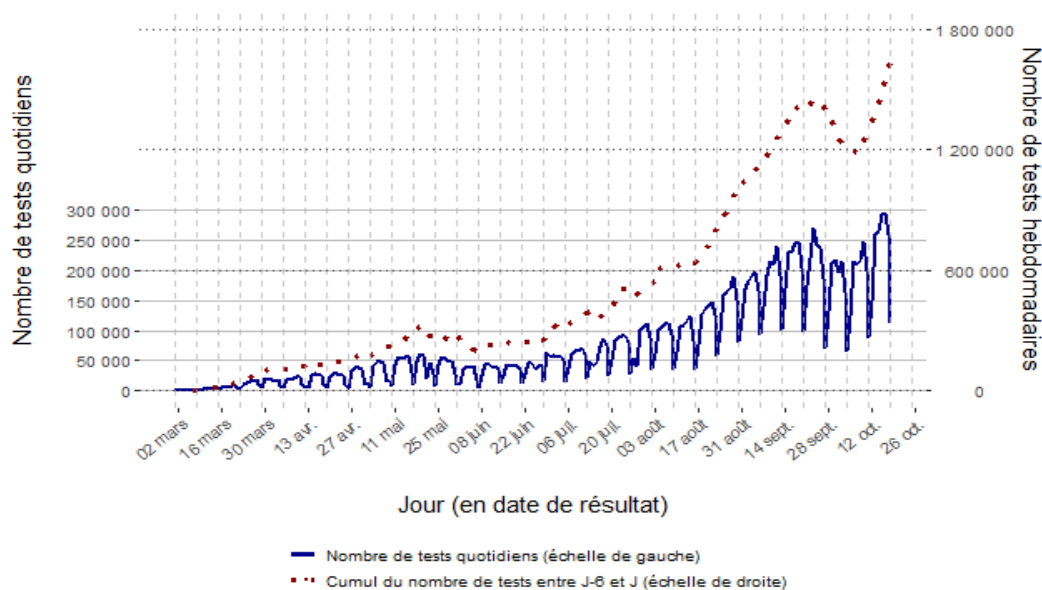
Sous embargo jusqu'au 23 octobre 2020 à 6 heures

Paris, le 22/10/2020

Covid-19 : entre le 12 et le 18 octobre 2020, plus de la moitié des tests RT-PCR ont été réalisés en moins de 24 heures

Entre le 1^{er} mars et le 18 octobre 2020, on estime que près de 17 723 000 tests RT-PCR ont été réalisés en France : 2 293 000 sur la période du 1^{er} mars au 6 juin (d'après la plateforme de remontée des tests) et 15 430 000 sur la période du 7 juin au 18 octobre (d'après SI-DEP). Le nombre de tests RT-PCR réalisés cette semaine augmente très fortement, avec 1 635 000 tests réalisés entre le 12 octobre et le 18 octobre. La semaine passée, 1 300 000 tests avaient été réalisés.

Graphique 1 : Nombre de tests RT-PCR réalisés par jour et par semaine glissante



Lecture : Le 9 octobre 247 897 résultats de tests ont été validés. Du 12 au 18 octobre, 1 635 000 résultats de tests ont été validés.

Champ : Tests RT-PCR remontés via l'enquête DREES auprès des laboratoires entre le 1^{er} mars et le 7 juin ; et tests avec dates de validation depuis le 7 juin, remontés dans les envois quotidiens SIDEPE reçus par la DREES jusqu'au 20 octobre 0 h.

Sources : SIDEPE - Enquête DREES Laboratoires ; calculs DREES.

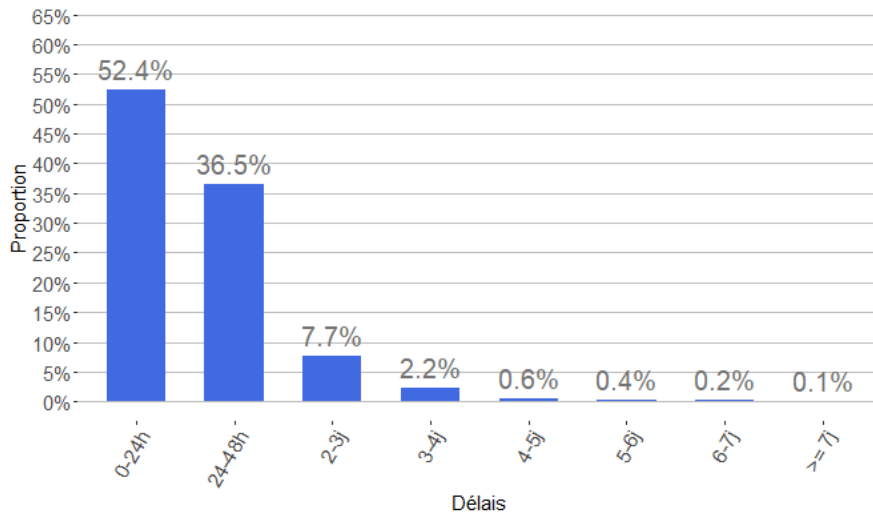
**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
Bureau publications et communication**

Des délais en légère hausse la semaine dernière

La semaine dernière, les délais ont été très légèrement affectés par l'augmentation du nombre de tests. Le délai médian de rendu du test est de 1,0 jour sur cette période contre 0,9 la semaine précédente.

Les tests validés entre le 12 et le 18 octobre ont été prélevés moins de 24h auparavant dans 52,4 % des cas et moins de 48h auparavant dans 89 % des cas.

Graphique 2 : Répartition des délais entre prélèvement et validation des résultats des test entre le 12 et le 18 octobre

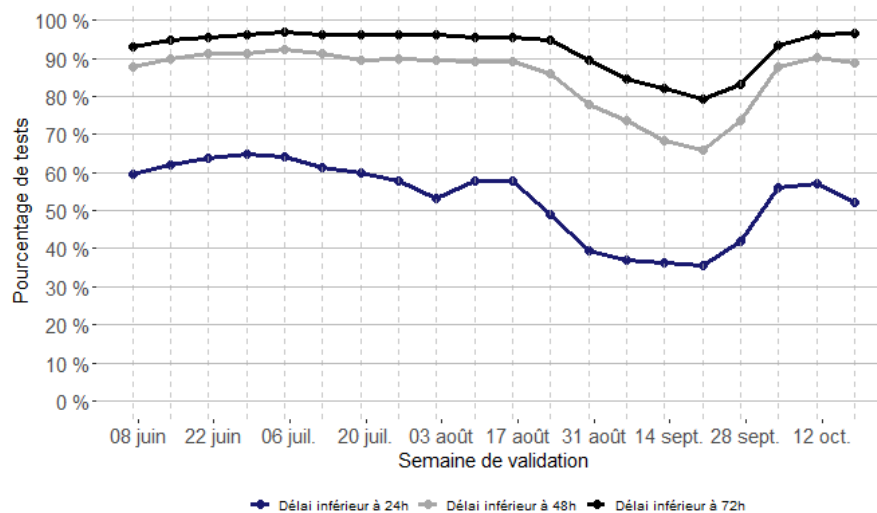


Lecture : 52,4 % des tests validés entre le 12 et le 18 octobre ont été prélevés dans les 24h précédentes.

Champ : tests avec dates de validation entre le 12 et le 18 octobre inclus, remontés dans les envois quotidiens SIDEPE reçus par la DREES jusqu'au 20 octobre 0h.

Source : SIDEPE ; calculs DREES.

Graphique 3 : Distribution des délais entre prélèvement et validation des résultats des tests



Lecture : 96,6 % des tests validés entre le 12 et le 18 octobre ont été prélevés dans les 72h précédentes.

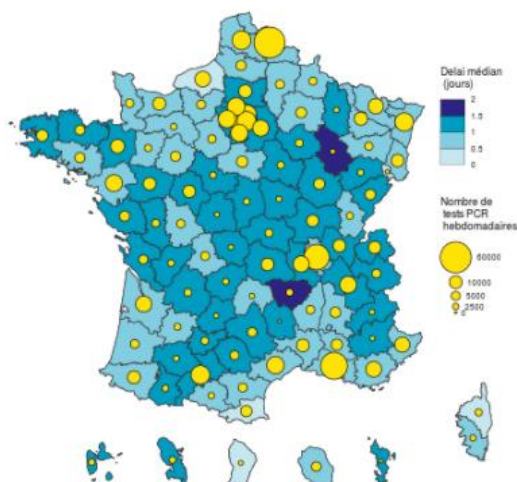
Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SIDEPE reçus par la DREES jusqu'au 12 octobre 0h.

Source : SIDEPE ; calculs DREES.

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
Bureau publications et communication**

Dans une majorité des départements, un délai médian compris entre 1,0 et 1,5 jour

Carte 1 : Délais entre prélèvement et validation des résultats des tests par département entre le 12 et le 18 octobre



Lecture : Le délai médian dans le Finistère (29) est compris entre 1 et 1,5 jour c'est-à-dire que la moitié des tests ont un délai entre prélèvement et validation du résultat compris entre 1 et 1,5 jour.

Champ : Tests avec dates de validation entre le 12 et le 18 octobre inclus, remontés dans les envois quotidiens SIDEPE reçus par la DREES jusqu'au 20 octobre 0 h.

Source : SIDEPE ; calculs DREES.

Carte 2 : Délais entre prélèvement et validation des résultats des tests en Île-de-France entre le 12 et le 18 octobre



Lecture : Le délai médian dans les Yvelines (78) est compris entre 1 et 1,5 jour c'est-à-dire que la moitié des tests ont un délai entre prélèvement et validation du résultat compris entre 1 et 1,5 jour.

Champ : Tests avec dates de validation entre le 12 et le 18 octobre inclus, remontés dans les envois quotidiens SIDEPE reçus par la DREES jusqu'au 20 octobre 0 h.

Source : SIDEPE ; calculs DREES.

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara
Tél : 01 40 56 81 97
Mél : drees-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Bufferon
75014 Paris

Ces données seront actualisées chaque semaine ce qui permettra de suivre l'évolution des délais des tests. La presse en sera informée par voie de communiqué.

[Consulter la datavisualisation](#)

Méthodologie

La DREES exploite les données pseudonymisées du système d'information SI-DEP, qui portent sur l'ensemble des tests RT-PCR réalisés par les laboratoires d'analyse médicale, et comportent des informations à la fois sur les résultats des tests et sur leurs délais de réalisation. Le calcul des délais se fait à partir de la date de prélèvement du test (jour, heure, minute), déclarée par le laboratoire, et de la date d'intégration (jour, heure, minute) du test dans le système d'information, intégration qui doit se faire très rapidement après la validation du test.

Les statistiques présentées portent sur l'ensemble des tests réalisés, en date de validation du résultat. Si une même personne a réalisé successivement deux tests, ces deux tests sont donc comptés. Les données sur le nombre de tests diffèrent de celles publiées par Santé Publique France, en date de prélèvement du test. De plus, les délais ici présentés correspondent aux délais entre la date de prélèvement et la date d'intégration des résultats dans SI-DEP. Cependant, la date d'envoi des résultats aux patients par le laboratoire peut être postérieure à l'intégration des résultats dans SIDEP. Les délais entre date de prélèvement et réception des résultats par les patients pourraient donc être supérieurs à ceux mesurés via SIDEP.

Enfin, entre début mars et début juin 2020, préalablement au déploiement complet de SIDEP, la DREES a mis en place à la demande du centre de crise sanitaire un système d'information permettant de comptabiliser le nombre de tests réalisés en France, à partir des déclarations des sites réalisant les tests (et non les prélèvements comme dans SIDEP).

Dans le cadre de l'exploitation des données SIDEP, la DREES procède à quelques retraitements des données. En particulier, les tests remontés avec un pseudonyme manquant sont supprimés. Dans le cas d'un même test remonté plusieurs fois (mise à jour de certaines informations sur le patient par exemple), la DREES conserve la ligne la plus récente, à l'exception de la date d'intégration dans SIDEP dont on retient la valeur la plus ancienne, assimilée à la date de validation du résultat.

À propos de la DREES

Mise en place par le décret du 30 novembre 1998, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) fait partie avec l'Insee et les autres services statistiques ministériels du service statistique public (SSP). Son rôle est de fournir des informations fiables et des analyses dans les domaines du social et de la santé. L'action de la DREES s'appuie, depuis plus de 20 ans, sur un engagement déontologique dont les principes, codifiés et partagés au niveau européen, sont l'indépendance professionnelle, l'engagement sur la qualité, le respect du secret statistique, l'impartialité et l'objectivité. La DREES est aussi un service statistique ministériel dont la mission prioritaire est d'accompagner et d'évaluer les politiques publiques sociales et sanitaires.

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
Bureau publications et communication**